
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 JAN 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 18.084 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct spécial de recrutement de six (06) élèves professeurs certifiés des collèges d'enseignement et de formation techniques et professionnels option: Culture maraîchère niveau BAC, pour le compte du MENA, session de 2017.

Ce sont :

PROF. CERT COLLEGES D'ENSEIGN. ET DE FORMAT° TECHN. ET PROF. OPTION:
CULTURE MARAICHERE (BAC)

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO O. JEANETTE	141	B9627203	23/10/89
2°	NEBIE MOHAMADOU	385	B5312101	25/09/89
3°	SEBGO SOUGRINOMA	485	B8045084	31/12/96
4°	SAWADOGO NONGUIMANEGRE	445	B9528783	31/12/93
5°	ANDOG-NABA ADAMA	204	B5038972	17/01/95
6°	SIDIBE ABDOUL KARIM	241	B7740941	02/07/90

Arrêté la présente liste à 6 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	FOFANA SAFORA	533	B2256266	25/05/90
2°	OUEDRAOGO IDRISSE	200	B2181075	06/06/89

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE